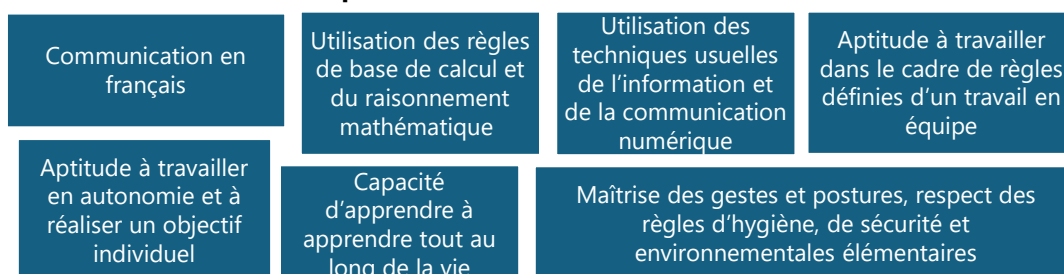


Synthèse du bilan évaluatif du dispositif **CléA** en Normandie : défis et opportunités

Le marché CléA de la Région Normandie

Créé en 2015 par les partenaires sociaux, la certification CléA est définie par la Loi comme « l'ensemble des connaissances et compétences qu'il est utile pour l'individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu. » Inscrite de droit au Répertoire spécifique (RS), la certification CléA est **basée sur un référentiel de 7 domaines de compétences** :



En 2021, la Région Normandie a lancé un marché public relatif au dispositif CléA dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) 2019- 2023. Celui-ci a été conclu pour une durée de trois ans, sur la base d'un allotissement par département. 5 prestataires ont été retenus et se sont vu fixer un objectif annuel d'évaluations (initiales et finales) à réaliser.

La démarche de bilan évaluatif

Dans le contexte de réécriture de l'offre du Service public régional de la formation professionnelle (SPRFP), la Région Normandie a souhaité réaliser un bilan évaluatif de ce marché, permettant d'**évaluer l'impact de la mobilisation de CléA sur les parcours des stagiaires**, et d'**identifier les conditions dans lesquelles sa mobilisation s'avère la plus pertinente**. Celui-ci a porté sur la période de mise en œuvre du marché de la Région, soit entre 2021 et 2024. Conduite par le cabinet AMNYOS de mars à juin 2025, **la méthode d'évaluation a articulé étroitement un volet qualitatif et un volet quantitatif**.

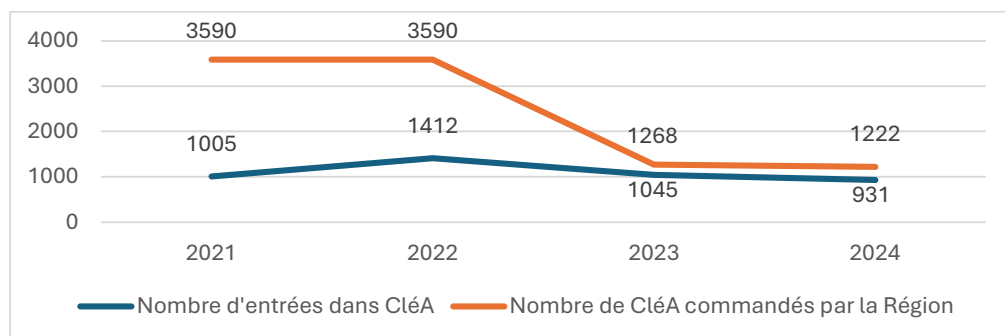
Volet qualitatif	Volet quantitatif
Une vingtaine d'entretiens pour affiner la compréhension des conditions dans lesquelles CléA est mobilisée (services de la Région, prestataires CléA, prescripteurs (France Travail, Missions locales...), Certif' Pro, CESER...).	Statistique descriptive sur une base de 28 000 individus , pour objectiver les caractéristiques des publics bénéficiaires de CléA, des parcours dans lesquels CléA est mobilisée, les conditions de cette mobilisation, les suites de parcours, dans une approche comparée avec d'autres dispositifs.
Mise en discussion des résultats intermédiaires à la maille de deux territoires (la Seine-Maritime et la Manche) avec pour objectif d'en affiner l'interprétation contextualisée.	Analyse statistique multidimensionnelle et économétrique , pour appréhender les impacts de la mobilisation de CléA au moyen de traitements visant à affiner la compréhension et la mesure des corrélations entre la typologie des publics et des parcours.

La mobilisation du dispositif

Un niveau de mobilisation globalement limité

Malgré une **perception positive du dispositif par les prestataires** chargés de son déploiement **et les prescripteurs** qui l'ont mobilisé, le niveau de sa mobilisation de CléA est resté limité. Après une année de montée en charge, la mobilisation du dispositif a décliné à partir de 2022, jusqu'au terme du marché.

Figure 1 - Nombre d'entrées dans CléA et commandes passées par la Région entre 2021 et 2024



Source : Données SI Région, traitement Amnyos
Champ : Bénéficiaires CléA, 2021, 2022, 2023, 2024



Ce faible niveau de mobilisation s'explique à la fois par une difficulté initiale des prestataires à atteindre les objectifs quantitatifs fixés sur certains territoires, puis par la baisse du niveau de programmation financière du dispositif jouant comme un plafond. Celle-ci s'est accompagnée d'une moindre intensité des actions dédiées à la promotion du dispositif par les prestataires et prescripteurs, du fait du contingentement a priori des enveloppes budgétaires et des places.

Les disparités territoriales dans la mobilisation de CléA ont été marquées. La Seine-Maritime concentre plus de la moitié des bénéficiaires (53%), le Calvados arrivant en deuxième position avec des effectifs beaucoup plus réduits (17%). Cette répartition territoriale reflète en partie la structure sociodémographique de la Région, mais elle traduit également une inscription différente de CléA dans le panorama des offres de formations locales et dans les pratiques de mobilisation de la certification.

Une difficulté spécifique des prestataires à atteindre les objectifs fixés en termes de nombre d'évaluations finales

Le nombre d'évaluations initiales réalisées s'est progressivement approché des objectifs fixés par le marché de la Région, mais pour les évaluations finales il est resté en deçà des attentes.



Le nombre limité d'évaluations finales réalisées est à mettre en lien avec plusieurs facteurs : la difficulté rencontrée par les prestataires à maintenir le lien avec le candidat après l'évaluation initiale, la fragilité de la motivation des bénéficiaires pour l'obtention de la certification qui résiste mal sur un temps long, la complexité pour le bénéficiaire de passer l'évaluation finale dans une nouvelle structure. Par ailleurs les évaluateurs constatent que le modèle économique de l'évaluation finale est moins favorable, ce qui peut inciter les prestataires à privilégier les évaluations initiales.

Différentes logiques de mobilisation de CléA

CléA a été mobilisé essentiellement dans des ingénieries de parcours internes aux dispositifs de formation préparatoires de la Région

La mobilisation du dispositif n'est pas homogène selon les lots territoriaux, mais **la configuration de prescription interne aux organismes de formation prestataires des dispositifs de formation préparatoires de la Région représente près de la moitié des orientations vers CléA réalisées au niveau régional**. L'articulation entre CléA et l'offre de formation préparatoire¹ était recherchée par la Région, et elle a été favorisée par le cadre contractuel, qui a simplifié la prescription de la certification en fluidifiant le process administratif.

En corollaire, CléA a été peu prescrit au-delà du noyau dur des prestataires de formation habilités sélectionnés par la Région pour le marché, et d'un premier cercle de prescripteurs, dans lequel France travail occupe toujours le premier rang (devant les Missions locales, Cap emploi), même si les volumes sont variables selon les départements.

La coexistence de logiques très différentes de mobilisation de CléA

La mobilisation de CléA a été envisagée au cas par cas, dans une approche très personnalisée des parcours, en fonction du profil des personnes accompagnées et des besoins identifiés, que les professionnels concernés apprécient. Dans cadre, **trois logiques de mobilisation de CléA** coexistent.

Logique de certification des compétences	Logique d' encapacitation / empowerment	Logique de positionnement
Dans ce cas, CléA est mobilisée pour valider les compétences et connaissances acquises lors du parcours. La volonté est de ne pas mettre en difficulté les publics, et pour ce faire, de proposer le passage de la certification aux stagiaires qui sont les plus à même de réussir l'évaluation, ceux dont les référents de parcours attestent qu'ils détiennent les compétences attendues.	La certification est proposée dans l'objectif de valoriser le bénéficiaire, lui redonner confiance, redynamiser le parcours en cas d'essoufflement, ou pour soutenir une suite de parcours (valorisation de CléA en vue de l'accès à un emploi ou une formation). La certification y est davantage perçue comme un moyen que comme une finalité, et une certification « partielle » peut être un objectif en soi.	dans ce cas, le positionnement peut être entendu au sens d'étape d'évaluation préalable de la détention des compétences visées par la certification (avant l'entrée dans un parcours), ou de recours à CléA pour évaluer les acquis et les besoins de formation complémentaires (au début d'un parcours).

La volonté de la Région était de permettre ces différentes logiques de mobilisation. Le cahier des charges qui encadrait l'action des prestataires fixait des repères sur les critères d'accès au dispositif et de réorientation, mais en pratique la mise en œuvre du marché n'a pas donné lieu à une animation régionale et une coordination suffisantes pour **assurer la régulation des pratiques et le partage par les professionnels de repères qui auraient permis aux acteurs concernés de préciser des « cas d'usage » et de s'entendre sur des bonnes pratiques** communes pour optimiser le recours à CléA. La coexistence de ces différentes pratiques s'est donc accompagnée de disparités marquées dans les représentations et les pratiques des groupements et des professionnels, qui n'ont pas toujours convergé.

¹ #Avenir (construction de projet professionnel) et Savoirs Essentiels (acquérir un socle de compétences)

Les bénéficiaires de CléA

Une proportion importante de demandeurs d'emploi de longue durée

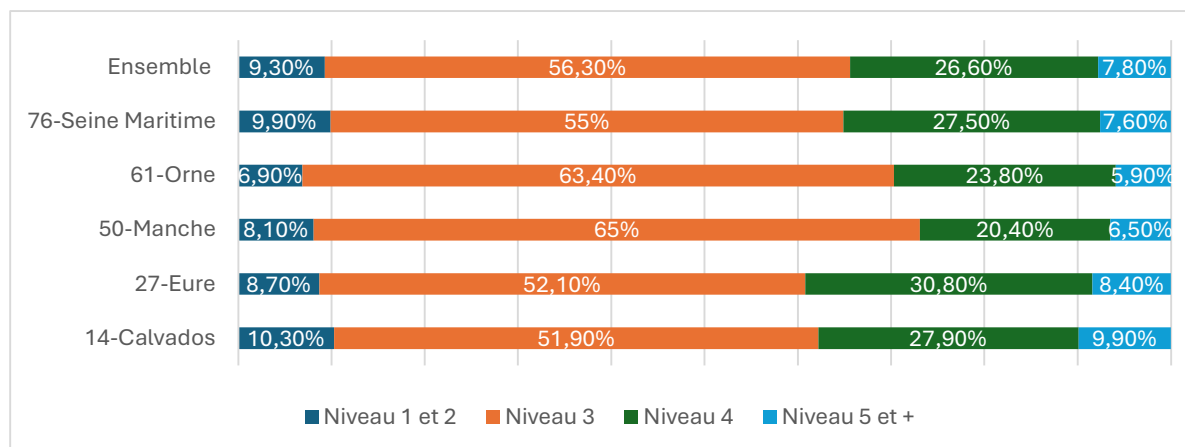
Les bénéficiaires de CléA ont été **essentiellement des demandeurs d'emploi** au moment où ils préparent la certification : 41 % des bénéficiaires étaient au chômage depuis 12 mois ou plus au moment de mobiliser la certification - davantage que dans les autres dispositifs préparatoires de la Région (entre 30% et 35% des bénéficiaires des dispositifs du préparatoire de la Région étaient demandeurs d'emploi de longue durée au moment d'entrer dans le dispositif, soit environ 10 points de moins que les bénéficiaires de CléA).

Parmi l'ensemble des personnes qui ont mobilisé CléA durant leur parcours, **45 % étaient âgés de 26 à 45 ans**. Les jeunes de 16 à 25 ans représentent quant à eux environ 30% des bénéficiaires.

Bien que peu qualifiés, les bénéficiaires CléA ne sont pas parmi les moins qualifiés des dispositifs préparatoires de la Région

CléA bénéficie globalement à des publics peu qualifiés, ayant atteint au maximum un niveau CAP-BEP (niveau 3) dans plus de la moitié des cas, voire un niveau bac (niveau 4) pour environ un quart des cas².

Figure 2 - Répartition départementale des bénéficiaires de CléA, selon leur niveau de formation initiale



Source : Données SI Région, traitement Amnyos
Champ : Bénéficiaires CléA 2021, 2022, 2023, 2024

La part des bénéficiaires de CléA de niveau 3 est d'ailleurs largement supérieure à celle observée parmi les bénéficiaires d'#Avenir (36,6%) et de Savoirs Essentiels (20,1%). A contrario, on constate **une sous-représentation des publics CléA de niveaux 1 et 2 par rapport aux bénéficiaires de Savoirs Essentiels et #Avenir**, qui permet de dire que CléA bénéficie moins aux publics les moins qualifiés.

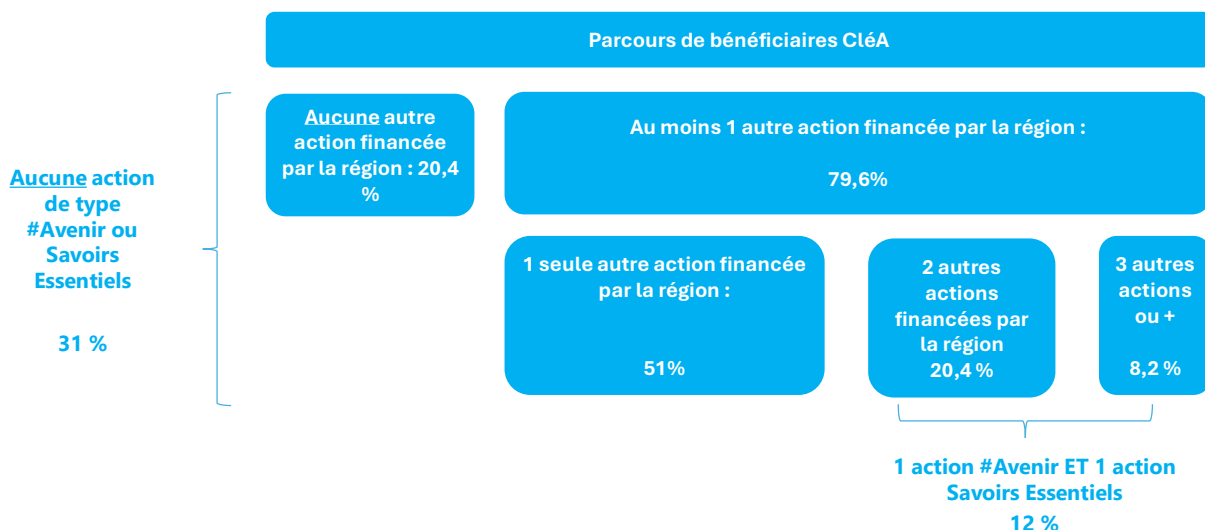
² Niveau 1 : maîtrise des savoirs de base ; Niveau 2 : capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré ; Niveau 3 : CAP, BEP ; Niveau 4 : baccalauréat.

Une variété de parcours et de modes d'articulation aux autres dispositifs préparatoires de la Région

Une grande variété de combinaisons

Dans 8 cas sur 10, CléA a été mobilisé avec au moins une autre action de formation préparatoire financée par la Région et dans 7 cas sur 10 en articulation avec Savoir Essentiels (ou Socle) ou #Avenir, parfois les deux. Dans 50 % des cas, CléA a été mobilisé en articulation avec une seule autre action financée par la Région, dans 2 cas sur 10 en articulation avec deux autres actions, et dans un peu moins d'1 cas sur 10 avec trois actions ou plus. Le recours à CléA sans articulation avec un autre dispositif préparatoire de la Région équivaut à 2 cas sur 10 environ.

Figure 3 : récapitulatif des combinaisons d'actions du préparatoire composant les parcours de bénéficiaires CléA entre 2021 et 2024



Dans 24,8% des cas, CléA a été mobilisé en articulation avec #Avenir seulement, pendant l'action : c'est la trajectoire la plus fréquente. Dans 11,7% des cas, le recours à la certification est intervenu pendant Savoirs Essentiels.

La part des CléA mobilisés « seuls » sans articulation à un autre dispositif préparatoire de la Région, représente 20,4% des cas de recours au dispositif CléA.

Différents moments de mobilisation de CléA dans les parcours

Dans une majorité de cas (53% de l'ensemble des bénéficiaires CléA entre 2021 et 2024), CléA a été mobilisé pendant une autre action financée par la Région. Il s'agit le plus souvent d'#Avenir (dans deux tiers des cas), généralement dans le premier tiers du parcours, en phase avec l'objectif de construction d'un projet professionnel en fonction des compétences détenues par le bénéficiaire (double logique de certification des compétences et de positionnement). Lorsque CléA est mobilisé pendant Savoir essentiels, c'est plutôt à la fin du dispositif dans une approche conforme à sa philosophie (dispositif permettant d'acquérir, de renforcer ou de développer des compétences générales).

L'obtention de la certification CléA

Une augmentation du taux de certification entre 2021 et 2023

Entre 2021 et 2023, années pour lesquelles les données sont stabilisées, **1 522 personnes évaluées ont été certifiées**.

Le taux d'obtention de la certification a été de 44 % en moyenne pour les années 2021 à 2023. Ce taux a augmenté chaque année, entraînant d'abord une hausse puis un quasi-maintien du nombre de personnes certifiées malgré la diminution du nombre de bénéficiaires du dispositif constatée dans le même temps.

Figure 4 - Taux d'obtention de CléA entre 2021 et 2023

	2021	2022	2023	Ensemble
Taux d'obtention CléA	39,4%	41,6%	52,8%	44 %
Nombre de certifiés CléA	396	587	539	1 522

Source : Données SI Région, traitement Amnyos

Champ : Bénéficiaires CléA années 2021, 2022 et 2023. Les données consolidées 2024 n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation.

Un taux de certification inversement proportionnel au volume d'évaluations réalisées

Globalement, le taux de certification s'avère inversement proportionnel au volume d'évaluations réalisées par les groupements prestataires. En Seine-Maritime, où le nombre d'évaluations cumulées entre 2021 et 2023 était de 1 758 au total, le taux d'obtention a été de 31,2%. Dans la Manche, où le volume d'évaluations était plus de 4 fois inférieur (399 en cumul des années 2021 à 2023), le taux d'obtention a été 2 fois plus élevé, atteignant un niveau de 64,5%.

Alors que le volume d'évaluations finales est resté très limité en volume, **le taux d'obtention de la certification est nettement plus élevé au stade de l'évaluation finale** (78 % en 2023) qu'au stade de l'évaluation initiale (44 % en 2023).



Les écarts entre les individus dans le taux d'obtention de la certification s'expliquent moins par le profil des bénéficiaires que par les caractéristiques de leurs parcours.

- Les bénéficiaires qui ont obtenu la certification CléA ne se différencient pas particulièrement de ceux qui ne l'ont pas obtenu. Ce constat est valable à la fois lorsque l'on examine le plus haut niveau de formation atteint, l'âge ou la situation professionnelle préalable.
- En revanche les bénéficiaires certifiés se différencient par le mode d'articulation de CléA à d'autres dispositifs. Les bénéficiaires de CléA ont ainsi plus de chances d'obtenir la certification si CléA est mobilisé en articulation avec une action de type #Avenir ou Savoirs Essentiels (avant ou pendant qui représentant respectivement 13 % et 54 % des cas), que si CléA est mobilisé après ces actions (17 % des cas) ou bien sans articulation à une autre action préparatoire de la Région (20 % des cas).

Les effets de CléA sur la suite des parcours

Les indicateurs bruts de l'accès des bénéficiaires CléA à des formations qualifiantes et à l'emploi

Selon les prestataires, le passage de CléA produit **un effet bénéfique sur la confiance en soi de la personne bénéficiaire**, que la certification soit totale ou partielle. Mais les données statistiques et les interrogations qualitatives du bilan évaluatif réalisé ne permettent pas d'évaluer les effets du passage et de l'obtention de CléA sur les bénéficiaires, ni sur leur confiance, ni sur leur degré de mobilisation ou sur le renforcement de leur projet professionnel.

Les **données brutes** qui mesurent l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante des bénéficiaires de CléA mettent en évidence des écarts entre les bénéficiaires, selon le type de parcours dont ils bénéficient.

Figure 5 - Indicateurs bruts d'accès à la formation des bénéficiaires des dispositifs comparés

		Bénéficiaires CléA ayant obtenu la certification	Bénéficiaires CléA n'ayant pas obtenu la certification	Bénéficiaires #Avenir hors CléA	Bénéficiaires Savoirs Essentiels hors CléA
Taux d'accès à la formation	Dans les 3 mois	10%	13%	14%	19%
	Dans les 6 mois	12%	15%	19%	23%
Taux d'accès à l'emploi	Dans les 6 mois	14%	13%	12%	15%
	Dans les 12 mois	20%	20%	15%	13%

Source : Données SI Région Normandie

Champ : 1) bénéficiaires CléA 2021, 2022, 2023 (4405 individus) ; 2) bénéficiaires #Avenir 2021, 2022, 2023 (13 806 individus) ; 3) bénéficiaires Savoirs Essentiels, 2022, 2023 (9794 individus)

On observe un accès ultérieur à la formation moins favorable pour les bénéficiaires de CléA que pour les bénéficiaires des dispositifs #Avenir et Savoirs Essentiels hors CléA, les personnes n'ayant pas obtenu la certification y accédant toutefois davantage. Ce résultat s'explique probablement par le fait que la poursuite d'un parcours de formation qualifiant paraît plus opportune pour des publics qui n'ont obtenu qu'une certification partielle (le besoin de se former est alors souligné), que pour les bénéficiaires qui ont obtenu la certification complète, d'autant que le niveau de formation des bénéficiaires de CléA est un peu supérieur à celui des autres dispositifs de formation préparatoires.

On observe par ailleurs que le taux d'accès à l'emploi suite à un passage par CléA est globalement peu élevé. Dans les 6 mois, il est à peine supérieur pour les bénéficiaires ayant obtenu la certification complète (14 %) que pour ceux n'ayant obtenu qu'une certification partielle (13%). Ce taux augmente néanmoins significativement dans le temps, atteignant 20 % à 12 mois dans les deux cas, un taux supérieur à ceux constatés pour les bénéficiaires #Avenir hors CléA et savoirs Essentiels hors CléA. Le constat étonnant d'une trajectoire d'accès à l'emploi ne variant pas selon que la certification a été obtenue ou pas pourrait s'expliquer par le fait que la détention de la certification complète, et le détail des compétences validées, n'auraient à l'usage qu'une portée limitée pour un positionnement ultérieur sur le marché du travail (dans un contexte où le certificat CléA reste encore peu connu des recruteurs). À l'inverse, c'est peut-être davantage la dynamique de préparation et de passage de la certification qui produit des effets positifs, en jouant un rôle de levier de remobilisation.

Les analyses statistiques avancées ne confirment pas l'existence d'effets positifs de CléA sur l'accès des bénéficiaires à des formations qualifiantes et à l'emploi

L'analyse statistique toutes choses égales par ailleurs, qui neutralise les données relatives aux caractéristiques spécifiques des publics bénéficiaires, **conduit à nuancer fortement l'interprétation des données brutes**.

Elle ne confirme pas l'existence d'un effet net et d'une valeur ajoutée du passage par CléA vis-à-vis des parcours mobilisant du préparatoire de la Région sans passer par CléA, que ce soit sur l'accès à la formation qualifiante ou sur l'accès à l'emploi. **Elle ne permet pas non plus de mettre en évidence des effets marqués de l'obtention de la certification complète par rapport à une certification partielle.**

Certaines configurations sont identifiées comme plus favorables à l'obtention d'effets du passage par CléA sur la suite du parcours (par exemple la mobilisation de CléA avant ou pendant le dispositif préparatoire), mais les effets nets qui sont mesurés sont limités, et ne suffisent pas à justifier à eux seuls l'utilité du dispositif.

Figure 6 - Estimations des effets net d'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires des dispositifs

Bénéficiaires de ...	En comparaison avec	Accès à l'emploi dans les 6 mois	Accès à l'emploi dans les 12 mois	Accès à la formation dans les 3 mois	Accès à la formation dans les 6 mois
#Avenir hors CléA	vs CléA (ensemble : validation totale et partielle)	pas de différence	+	+++ (2)	+++
	Vs CléA validation totale	pas de différence	+	+++	+++
	vs CléA validation partielle	pas de différence	+	+++	+++
Savoirs Essentiels hors CléA	vs CléA (ensemble : validation totale et partielle)	- (1)	pas de différence	+++	+++
	vs CléA validation totale	-	+	+++	+++
	vs CléA validation partielle	-	+	+++	+++
Facteurs tenant à CléA et aux publics		Age (46 ans et+) : - Inactif : -	Age (46 ans et+) : - DE < 6 mois : + Inactif : -	Validation totale : - Niveau 1-2 : -- DE < 6 mois : -	Validation totale : - Niveau bac : +
Facteurs tenant aux conditions de la mobilisation de CléA		CléA avant : - CléA seul : +++	Aucun effet	CléA après : - CléA pendant : -	CléA après : -

Source : données du SI de la Région Normandie

Estimations de différents modèles Logit

Lecture globale :

Dans la première partie du tableau, les signes + indiquent que la catégorie indiquée dans la première colonne a plus de chances d'accéder à la formation ou à l'emploi que la catégorie indiquée dans la deuxième colonne.

Dans la première partie du tableau, les signes - indiquent que la catégorie indiquée dans la première colonne a moins de chances d'accéder à la formation ou à l'emploi que la catégorie indiquée dans la deuxième colonne.

Plus le nombre de signes est élevé (exemple : +++), plus le rapport de chances est fort.

Lecture spécifique :

(1) les bénéficiaires de Savoirs Essentiels qui n'ont pas mobilisé CléA ont moins de chances d'accéder à l'emploi dans les six mois comparativement aux bénéficiaires de Savoirs Essentiels qui ont mobilisé CléA.

(2) Les bénéficiaires de #Avenir qui n'ont pas mobilisé CléA ont nettement plus de chances (+++) d'accéder à la formation qualifiante dans les 3 mois comparativement aux bénéficiaires de #Avenir qui ont mobilisé CléA.

Les préconisations des évaluateurs

A l'issue du bilan évaluatif, et en tenant compte des contraintes calendaires attachées à la fin du marché CléA, les évaluateurs ont adressé à la Région **des préconisations sur les moyens permettant d'optimiser le recours au dispositif**, en combinant trois leviers d'action complémentaires.

1 Réaliser un exercice de clarification stratégique de la place que CléA a vocation à occuper dans le paysage régional des dispositifs de formation et de certification, en articulation avec la stratégie régionale de formation professionnelle et le cas échéant les stratégies et politiques d'insertion professionnelle des partenaires de la Région. Il s'agit à cet égard de doter certificateurs, financeurs, prestataires et prescripteurs d'une vision à la fois clarifiée et partagée de la place spécifique de CléA dans le paysage de la formation professionnelle, qui définisse la plus-value attendue de CléA, ses objectifs spécifiques, ses modalités d'articulation, selon les différents profils de public concernés.

Ce travail sera à conduire vis-à-vis en particulier :

- de l'éventail des dispositifs de formation susceptibles de préparer à la certification ;
- des autres voies d'accès à la certification et des autres modalités de valorisation des compétences (badges, autres certifications...) ;
- des autres voies d'évaluation des compétences et de positionnement des individus dans des parcours d'accès à la formation et à la certification ;
- des autres leviers de remobilisation des individus, d'empowerment / encapacitation et de dynamisation des parcours visant une insertion professionnelle

Les évaluateurs se sont attachés à préfigurer différents scénarii dans lesquels cette stratégie régionale pourrait être projetée : maintien d'un marché spécifique CléA à enveloppe constante ou bien à enveloppe réduite ; arrêt du marché spécifique mais réintégration de CléA dans le périmètre d'autres prestations de formation ; arrêt de la politique régionale sur CléA.

En complément à cette première dimension centrale, et en cohérence avec les choix qui y seront opérés :

2 Dans l'hypothèse du maintien d'une prestation financée par la Région, revisiter la politique de financement et d'achat de CléA pour vérifier le bon ajustement des pratiques d'achat et de rémunération de la prestation en recherchant notamment :

- Une rémunération adaptée au coût des prestations délivrées
- Le maintien de pratiques qui évitent des effets d'écroulement dans la sélection des bénéficiaires
- Un ciblage plus important des personnes pour lesquelles la certification aurait le plus de valeur ajoutée (niveaux 1 et 2),
- Une maîtrise de la répartition des évaluations entre évaluations initiales et finales.

3 Dans l'hypothèse du maintien d'une politique de certification portée par la Région et ses partenaires, renforcer à la fois l'animation régionale du dispositif, en lien avec les ambitions attachées à sa mobilisation et au système d'acteurs à associer (acteurs économiques, acteurs de l'insertion...), **et les modalités de son suivi statistique.**